



PORT AUTONOME D'ABIDJAN

Une Référence Internationale

LE DIRECTEUR GENERAL

Abidjan, le

07 OCT. 2026

N/Ref **221** /DGPA/DDP/DDSD/SFSFMGP/BE 

NOTE CIRCULAIRE AUX USAGERS DU PORT D'ABIDJAN

DIGITALISATION DES DEMANDES D'EXONÉRATION ET DE PROROGATION RELATIVES AUX PÉNALITÉS DE STATIONNEMENT PROLONGÉ OU PÉNALITÉS DE MAGASINAGE

L'Autorité Portuaire porte à la connaissance des usagers du Port d'Abidjan, de la mise en service, à compter du **12 Octobre 2026**, d'une rubrique pour les **demandes d'exonération et de prorogation relatives aux pénalités de stationnement prolongé des marchandises**.

Ce service est accessible sur le site web du Port Autonome d'Abidjan (www.portabidjan.ci), dans la rubrique « **Services digitaux** » ou via l'adresse <https://exoneration.paa.ci/exoneration>. Il permet aux chargeurs ou à leurs représentants de formuler leurs demandes et d'y joindre les pièces justificatives en ligne, **sans déplacement ni création de compte** :

- la lettre de demande motivée ;
- le connaissance ;
- la facture ;
- tout autre document justifiant la demande ;
- la pièce d'identité du chargeur s'il est lui-même le demandeur ;
- la pièce d'identité et une procuration pour le demandeur agissant pour un tiers ;
- pour **une prorogation**, la référence de l'exonération initiale.

Chaque demande reçoit automatiquement une référence de dossier, avec un lien personnel envoyé par e-mail pour suivre chaque étape du traitement jusqu'à la décision finale.

.../...

Lorsqu'un complément d'informations est nécessaire, le demandeur dispose de **05 jours maximum** pour transmettre les pièces manquantes via la notification reçue à l'adresse électronique enregistrée lors de la demande. Dans ce cas, le traitement de la demande est suspendu.

Avec ce nouveau service, l'Autorité Portuaire poursuit son engagement pour un service de qualité, adapté aux besoins des opérateurs économiques.

Informations et assistance :

- demandes.exonerations@paa.ci
- +225 27 21 23 82 61 (Secrétariat de la Direction du Domaine et du Patrimoine)
- +225 05 46 00 53 90 (M. KONE MOUSSA)
- +225 05 46 00 53 92 (Mme BEUGRE EMMA)



K. TRAORE